

Avis de travaux



Rue Décarie, entre les rues Tassé et Rochon, incluant l'intersection Décarie/Rochon - Travaux d'aqueduc, de trottoirs et électriques (Phase 3)

Interdiction de stationner sur la rue Saint-Germain, entre la rue Rochon et le boulevard de la Côte-Vertu

Du 3 novembre au 20 décembre 2023

Dans le cadre des travaux de la phase 3 du projet de la rue Décarie, nous sommes dans l'obligation d'interdire le stationnement sur la rue Saint-Germain, entre la rue Rochon et le boulevard de la Côte-Vertu, du 3 novembre au 20 décembre 2023.

Cette mesure est mise en place pour sécuriser l'accès aux autobus scolaires qui se rendent à l'école Peter Hall, située au coin des rues Ouimet et Rochon.

Merci de votre compréhension.

Circulation et stationnement

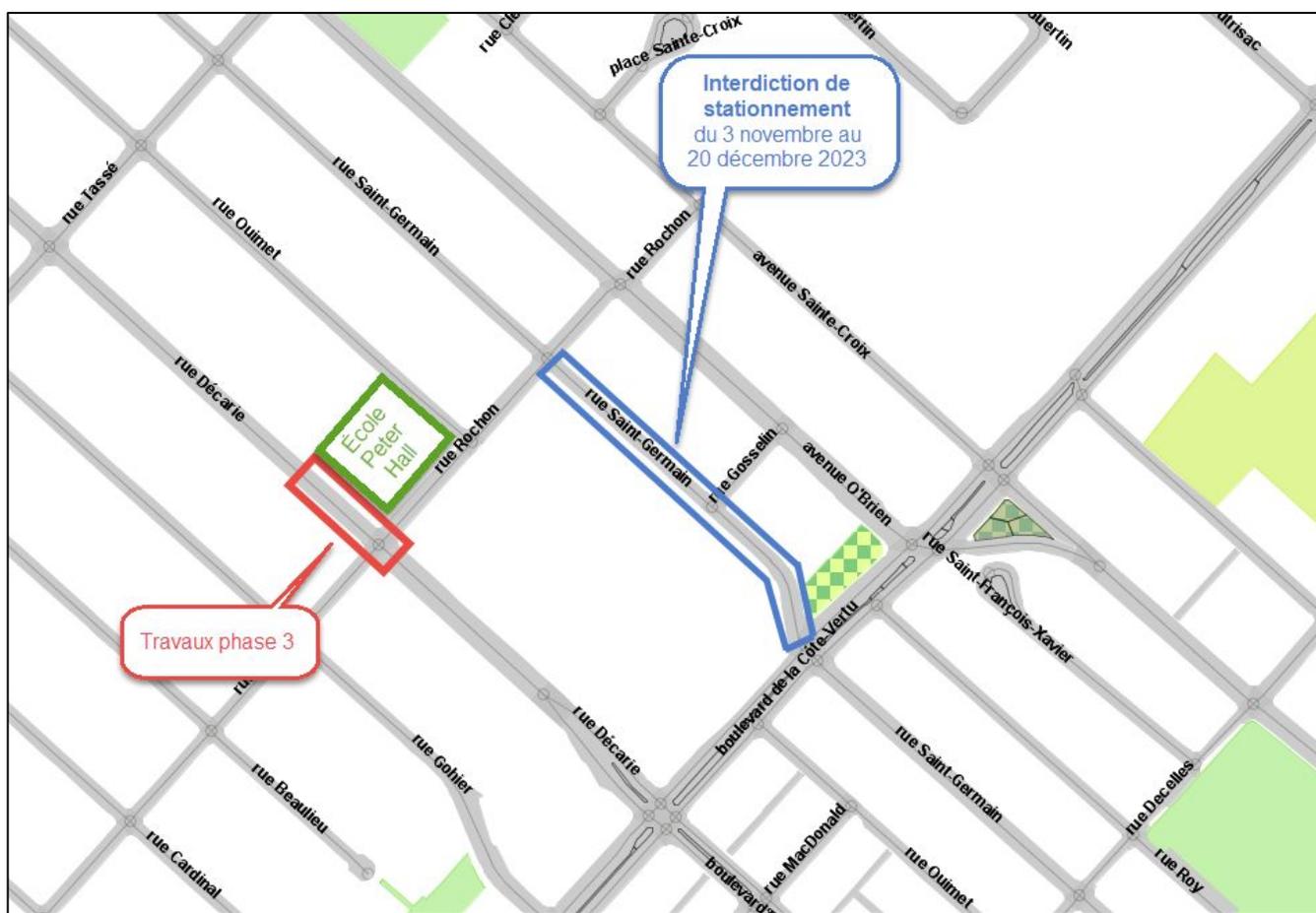
- **Saint-Germain : stationnement interdit du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h 30;**
- Fermetures complètes de Décarie, entre Tassé et Rochon ainsi que de l'intersection Décarie/Rochon. Circulation locale possible à l'extérieur de la zone des travaux;
- La signalisation sur place indique les directives à respecter pendant les travaux (détours, limite de vitesse, etc.);
- Service STM maintenu, mais des arrêts, des horaires et des trajets pourraient être modifiés. Renseignements : STM-INFO (514 786-4636) ou www.stm.info;
- Des places de stationnement sont utiles pour assurer un périmètre de sécurité près du chantier et pour y déposer des matériaux. Vérifiez la signalisation du secteur.

Mobilité et déplacements actifs

- Détours piétons prévus aux intersections Décarie/Rochon et Décarie/Tassé. Merci de suivre la signalisation.
- Résidences et autres bâtiments accessibles en tout temps;
- Si vous avez des enjeux de mobilité et utilisez différents types d'aide à la mobilité (poussette, béquilles, triporteur, etc.), contactez le 514 872-3777.

Le chantier :
horaire et travaux

- Horaire : du lundi au vendredi de 7 h à 19 h;
- Interruption de l'alimentation en eau : la population concernée sera informée 48 h avant;
- Travaux : l'utilisation d'outils et d'autres équipements peuvent causer des odeurs, de la poussière, du bruit et des vibrations, malgré toutes les mesures planifiées par l'équipe d'expert(e)s qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants du chantier;
- Les jours des collectes des déchets, matières recyclables et compostables, placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur;
- Si vous prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer la personne responsable du chantier, composez le 311 pour parler à un(e) agent(e).



Voici l'information disponible à ce jour. En cas de changements ou de nouvelles incidences pouvant affecter votre quotidien, d'autres communications seront transmises.

Information :

☎ 514 872-3777

📍 montreal.ca

✉ info-travaux@montreal.ca